

La CGE et Passeport Avenir s'allient pour favoriser l'ouverture sociale au sein des grandes écoles

Paris le 5 février 2013, Passeport Avenir et la CGE ont signé un accord de partenariat qui fixe le cadre de leur collaboration en faveur de l'ouverture sociale des grandes écoles. Cet accord institue le renforcement des échanges entre, d'une part, les entreprises membres de Passeport Avenir, et, d'autre part, les grandes écoles dans le but d'accompagner les jeunes issus de milieux modestes, représentatifs de la diversité de notre pays.

Pour la CGE, cet accord s'inscrit dans un ensemble de dispositifs favorisant l'accès aux grandes écoles au plus grand nombre. La charte signée dès 2005 avec les ministères, celle de 2011 signée après le livre blanc sur l'ouverture sociale des grandes écoles de décembre 2010, la création du programme « Pourquoi pas moi », la labellisation « Cordées de la réussite » de nombreuses actions, sont des étapes importantes dans l'action de la collectivité des grandes écoles. C'est une nouvelle pierre qui va, ce jour, compléter l'édifice.

Actuellement, les actions développées par Passeport Avenir, au sein de 49 grandes écoles membres de la CGE, bénéficient à 496 étudiants, majoritairement boursiers. Les tuteurs bénévoles, venant du monde de l'entreprise, dispensent un accompagnement individuel aux élèves pour permettre la découverte du monde professionnel et l'accès aux filières d'excellence.

A terme, cet accord a pour vocation d'élargir le périmètre de ce partenariat pour l'égalité des chances au sein de l'ensemble du réseau de la CGE, à savoir :

- Inciter les écoles membres à augmenter le nombre de places mis à disposition des étudiants issus des filières technologiques
- Renforcer les actions de sensibilisation menées conjointement en amont (classes de première et de terminale) par Passeport Avenir et les grandes écoles.
- Encourager la réduction des frais d'inscription aux concours, et plus globalement des frais de scolarités pour les étudiants bénéficiaires des programmes de l'association
- Créer une structure de consultation et de communication permanente afin d'assurer la meilleure efficacité à l'ensemble des actions entreprises

Pierre Tapie, président de la CGE, souligne que « Passeport Avenir et la CGE partagent le même constat : les jeunes issus des milieux modestes ont des difficultés à se projeter dans des études supérieures et en particulier dans les filières d'excellence. Il nous semble primordial d'ouvrir les portes des grandes écoles à tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale ou culturelle » Et Benjamin Blavier, délégué général de Passeport Avenir de conclure : « Au-delà des actions déjà initiées par chacune des écoles, les entreprises peuvent et doivent s'impliquer dans les écoles avec la CGE sur des initiatives inédites, porteuses d'égalité des chances. »

A propos de Passeport Avenir

Créée en 2005, l'association Passeport Avenir est née d'un constat récurrent : les jeunes issus de milieux populaires, en raison de discriminations persistantes et d'un déterminisme social, géographique ou culturel, sont sous représentés dans les grandes écoles de management, d'ingénieurs, ou dans les filières d'excellence universitaire.

Les entreprises ont un rôle déterminant à jouer pour contribuer, dès l'école, à l'égalité des chances et encourager la diversité des potentiels. Passeport Avenir mobilise 15 grandes entreprises* qui développent un accompagnement par le monde professionnel, sous forme de tutorat, d'ateliers, et d'aides concrètes, auprès d'élèves et d'étudiants de 115 établissements d'enseignement (lycées, classes préparatoires, grandes écoles, universités). Nos actions visent à enrichir leur compréhension des métiers, à faire percevoir les enjeux au-delà des études, à rehausser leur ambition, et à créer ainsi, à terme, des exemples de réussite issus de la diversité sociale.

Plus de 4300 jeunes issus des milieux populaires bénéficient chaque année de l'accompagnement de Passeport Avenir, soutenue par le ministère de l'Education nationale, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et par le Ministère délégué à la Ville.

Notre site Web : <http://passeport-avenir.com/>

**Accenture, Airbus, Alcatel-Lucent, Atos France, Capgemini France, Ericsson France, Gemalto, Groupe TF1, Orange, Qualcomm, Sagemcom, SFR, SNCF, Accor et le Crédit Mutuel.*

A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 221 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers. Organismes de formation de masse (40 % des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 221 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts Presse

CGE :

Pauline RICHAUD, TBWA\CORPORATE
(tél : 04.72.59.17.18 – mél : pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com)

Brigitte POREE, Conférence des grandes écoles
(tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@cge.asso.fr)

Passeport Avenir :

Martine SAVARY, Gecko tom communication
06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com